



RCS : PERPIGNAN  
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 00259  
Numéro SIREN : 390 700 029  
Nom ou dénomination : F 2A FOURCADE AUDIT ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2014 sous le numéro de dépôt A2014/004251

**Bernard FOURCADE**

Expert Comptable  
Commissaire aux comptes

**Stéphane FOURCADE**

Expert Comptable  
Commissaire aux comptes

**Marc COCHAUX**

Expert Comptable  
Commissaire aux comptes

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille quatorze

Le 29 Avril à 14 heures

Les associés de la Société FOURCADE AUDIT ASSOCIÉS "F2 A", Société Anonyme Simplifiée au capital de 26 000 € ; divisé en 520 parts de 50 € chacune dont le siège social est à PERPIGNAN 1, Avenue Jean Giono.

Se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été faite par le Président suivant lettre adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard FOURCADE, Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous les associés présents.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

### ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport du Président
- Démission du Président
- Nomination d'un nouveau Président

Puis il met à la disposition de l'assemblée et dépose sur le bureau

- Le texte des résolutions

Le Président donne ensuite lecture de son rapport 

La discussion est engagée

Personne ne demandant la parole la résolution suivante est mise aux voix.

### PREMIERE RESOLUTION

Les Associés prennent acte de la démission de Mr Bernard FOURCADE de ses fonctions de Président à compter de ce jour, lui donne quitus de son mandat et le remercie des bons soins qu'il est apporté à la gestion de la Société

Les associés nomment en qualité de nouveau Président, en remplacement de Mr Bernard FOURCADE démissionnaire et pour une durée de six années.

- La Société Fourcade Participation Partener « F2P », Société Anonyme Simplifiées Uni Personnelle au capital de mille euros dont le siège social est à Perpignan 66000 – 1, AVENUE Jean Giono, immatriculé au registre du commerce des Sociétés à Perpignan sous le n° 794 880 526.
- Mr Bernard FOURCADE, es qualité, déclare que la Société « F2P » accepte les dites fonctions et n'est frappée d'aucune incompatibilité lui d'interdisant d'exercer.
- La Société « F2P » exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

### DEUXIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès verbal pour effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, le séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal.

*Cou copie confan.*  
